

NEWSLETTER N°10 - OCTOBRE 2019

LA LETTRE D'INFORMATION DE VOTRE FEDERATION DE PECHE



GÉNÉRATION
PÊCHE

www.peche-isere.com
04 76 31 06 00
301, rue de l'Eau Vive - Font Besset
38210 Saint-Quentin-sur-Isère



“ Edit'Eau

Le mot du Président

L'automne s'installe à grands pas et les niveaux d'eau sont toujours très bas voir catastrophiques sur certains domaines.

Dame Nature ne se remet pas des canicules et des sécheresses continues. Votre Fédération a été active sur les problèmes d'étiages en se positionnant aux côtés de la Frapna et en interpellant les services du Préfet pour faire respecter l'arrêté cadre dit sécheresse.

Depuis 3 ans l'eau revient en Novembre et la vie essaie de reprendre peu à peu, voir le frai peut commencer à se mettre en place. Croisons les doigts !

Depuis le 1er Octobre, une nouvelle carte de pêche est en ligne à titre expérimental. Cette carte d'automne est une carte annuelle uniquement départementale à moitié prix pour 3 mois, souhaitons-lui bon vent !

Halieutiquement,

Hervé Bonzi
Président fédéral



Quoi de neuf dans ma fédé ?

Un dimanche en nature

Le dimanche 1er septembre s'est tenu le salon un dimanche en nature organisé par la Fédération des chasseurs de l'Isère à Saint Pierre de Bressieux, au cœur du Parc Naturel de Chambaran.

La Fédération de Pêche, en tant que partenaire, tenait un stand sur le salon avec simulateur de pêche.

Des élus tels que les députés Emilie CHALAS et Monique LIMON sont venus rendre visite aux bénévoles et salariés présents.

Lors de ce salon vous pouviez découvrir des ateliers de tir, de VTT, de mycologie, etc...

Ce fût une journée très conviviale, de très nombreux badauds ont pu venir échanger et se renseigner sur la pêche dans notre département.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Restauration du Barraton

Des travaux d'aménagement ont été réalisés début septembre 2019 sur le Barraton, commune de Pont-Evêque sur environ 400 mètres linéaire.

L'opération a été portée par la fédération de pêche de l'Isère et l'AAPPMA de Vienne (APGR), avec l'appui financier de l'Agence de l'Eau et de la Fédération Nationale de la Pêche en France.

Les travaux pilotés par Eric Barbier de l'association au fil de l'eau et réalisés par BMTP ont consisté à la pose de blocs et à la réalisation d'épis dans le lit mineur pour diversifier les écoulements, réduire la largeur du lit mouillé à l'étiage et faire des abris pour la faune piscicole.

Une pêche de sauvetage sur le linéaire a été réalisée par la Fédération et l'AAPPMA avant les travaux.

Pelle déposant un bloc dans le lit du cours d'eau



Blocs posés dans le lit du Barraton

Le Guiers « prend du galon » !



seuil de La laiterie en partie arasé

Traditionnellement, l'entente Guiers organise la fête du Guiers en juillet. Cette année, la manifestation revêtait un caractère particulier puisqu'en plus, le label «rivière sauvage» était décerné au Guiers mort, rivière emblématique du département de l'Isère.

Ce label, porté par le Parc et l'Entente Guiers, représente une vraie plus-value pour le territoire puisqu'il n'est décerné que pour des rivières d'exception, représentant à peine 1% de l'ensemble des rivières françaises !

Il a été obtenu grâce à la mobilisation du monde de la pêche qui s'est engagé dans l'arasement de deux seuils bloquants (Fruitière et Perquelin) assurant la continuité écologique

sur ce tronçon. Les travaux ont lieu en ce moment et se poursuivront encore l'année prochaine. De manière concomitante, des suivis scientifiques sont mis en place pour disposer d'indicateurs pertinents permettant de prouver l'efficacité des travaux sur les populations piscicoles et les sédiments. Ils ont pu être réalisés grâce aux soutiens de financeurs tels que l'Agence de l'Eau, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la FNPF, et portés par la Fédération de Pêche de l'Isère en lien avec l'AAPPMA de St Laurent du Pont et la réciprocité Guiers.

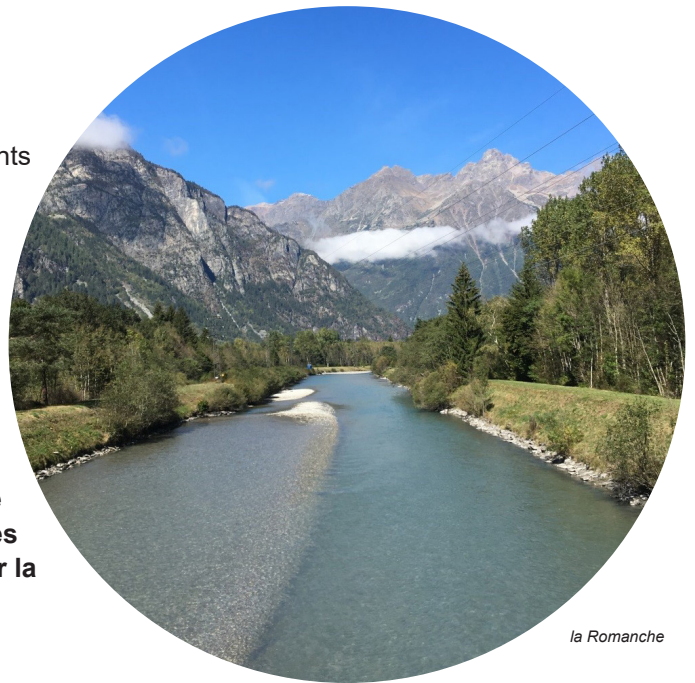
Une belle opération où de nombreux acteurs ont travaillé en synergie au service du territoire, des cours d'eau et des loisirs durables comme la pêche !

Prestation EDF Romanche

EDF Hydro Alpes a lancé cet été une thèse scientifique «sédiments et poissons» sur la Romanche dans le secteur du Bourg d'Oisans.

Cette thèse, menée en association avec l'IRSTEA (Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture) et l'HEPIA (Haute École du Paysage, d'Ingénierie et d'Architecture de Genève), a pour objectif d'améliorer les connaissances sur le comportement des poissons dans un flux turbide en milieu naturel.

Pour se faire, environ 200 poissons ont été capturés, notamment grâce au soutien de la Fédération de Pêche de l'Isère, sur la Romanche et ses affluents afin d'être marqués. Des balises ont été placées au bas de ces affluents afin d'observer la remontée ou non des poissons en cas de lâchers.



la Romanche

Du côté des AAPPMA



Equipe de participants et d'organiseurs

Concours PMR 2019

Al'Étang du Crey, le 4 septembre 2019, a eu lieu la coupe fédération handipêche, organisée pour la deuxième année consécutive par les AAPPMA de Mens et de La Mure, lors d'une belle journée ensoleillée.

Quatre participants seulement mais une présence de marque : Monsieur Xavier ROMERO, Champion de France Handipêche.

Beaucoup de monde autour d'eux pour les encourager, dont le Maire de SUSVILLE, Monsieur Emile BUCH accompagné de son épouse !

Chaque participant a été récompensé ! (Tous les lots ont été offerts par la Fédération de Pêche de l'Isère).

Tout s'est terminé, dans la bonne humeur autour d'un repas simple mais excellent.

Merci à tous ceux qui ont montré de l'intérêt pour cette compétition ! Rendez-vous en 2020 avec un plus grand nombre de candidats.



Xavier Romero

La fédération de pêche vous informe

A titre expérimental : la carte « personne majeure » à moitié prix à partir du 1^{er} octobre !

Cette année, cette offre d'automne est mise en place en Isère et sera valable jusqu'au 15 décembre avec une remise de 50% permettant la pêche dans les mêmes conditions que la carte de pêche annuelle.

Disponible sur internet et chez les revendeurs, c'est une vraie opportunité pour le pêcheur qui souhaite s'essayer à ce loisir !

Du nouveau pour les AAPPMA : des outils à disposition pour les manifestations

Déjà testé par certaines AAPPMA à l'occasion de forums ou fêtes locales, du matériel de communication a été acquis à la Fédération de l'Isère. **Présenté dans une remorque, il est composé d'un simulateur, d'une télévision, de banderoles, d'affiches, d'oriflammes, de barnums et de tables ; tout le nécessaire pour disposer d'un stand complet aux couleurs de la pêche départementale !**

Il est disponible pour les AAPPMA qui le souhaitent sous réservation !

La Fédération a également remplacé son vieux camion par un pick-up pour les travaux de terrain et en particulier les pêches électriques, nombreuses cette année compte tenu de l'activité importante relative aux études (PDPG notamment), travaux (Guiers, Baraton,...) ou prestations pour des professionnels.



Agenda

Vendredi

31/01

Fermeture de la pêche des carnassiers

Dimanche

15/12

Ouverture vente des cartes de pêche : saison 2020

Campagnes de régulation des Cormorans



2019 est l'année du renouvellement pour le plan pluriannuel pour le tir des Grands Cormorans.

Pour le Département de l'Isère, il n'y a pas de changement pour les 3 années à venir. Le quota de 300 oiseaux annuel est maintenu par arrêté (dit arrêté de régulation). La commission Départementale de suivi se réunira prochainement, de nouveaux tireurs sont attendus sur la liste afin de couvrir géographiquement au mieux le département. Sur certains cours d'eau comme l'Isère, le Haut Rhône mais aussi la Bourne, certains oiseaux se sédentarisent.

Nul doute que comme les années précédentes, le quota sera atteint.



Rédaction et photos :
Fédération de Pêche de l'Isère

Conception :
ARPARA

Association Régionale des fédérations départementales de pêche et de protection des milieux aquatiques de la région
Auvergne Rhône-Alpes

Avec le soutien de :
la Région Auvergne - Rhône-Alpes

Newsletter trimestrielle

Tous droits réservés - Octobre 2019